

Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL



**VIVRE
LE LITTORAL**

GRAU DU ROI
29-30 Septembre 2022

PROGRAMME

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

HÔTEL DE VILLE

1 PLACE DE LA LIBÉRATION, 30240 LE GRAU-DU-ROI

19H30 Cocktail de bienvenue à l'invitation de Monsieur le Maire du Grau du Roi, **Robert Crauste** et de son Conseil municipal

21H00 Dîner libre

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

HÔTEL BELAMBRA

« LES SALINS » 280 RUE AMIOT D'INVILLE 30240 LE GRAU-DU-ROI

8H00 Enregistrement et café d'accueil des congressistes

8H30

SÉANCE PLÉNIÈRE

Accueil par les personnalités régionales et locales

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard

Robert Crauste, Maire du Grau du Roi, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, Conseiller départemental du Gard, Secrétaire général de l'ANEL

9H15

Ouverture des Journées nationales d'études par **Hervé Berville**, Secrétaire d'Etat auprès de la Première Ministre, chargé de la Mer

Introduction du thème des Journées 2022

« VIVRE LE LITTORAL »

par **Jean-François Rapin**, Président de l'ANEL, Sénateur du Pas-de-Calais, Président de la Commission des affaires européennes du Sénat, Conseiller régional des Hauts-de-France

En présence de Dominique Faure, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Ruralité

La hausse des prix de l'immobilier rend de plus en plus difficile l'accès au logement sur le littoral pour les populations locales et travailleurs à l'année ou saisonniers. Il en résulte des déséquilibres à la fois économiques, environnementaux et sociaux. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être évoqués : nouvel attrait des résidences secondaires après la crise sanitaire Covid, rythme exponentiel de transformation des logements en meublés touristiques, rareté du foncier et contraintes de constructibilité qui s'accroissent conduisant à une flambée des prix... Cette tension sur le logement constatée sur toutes les façades littorales nécessite de s'intéresser aux outils de régulation. En 2021, la Ministre du logement a porté une « feuille de route commune sur les meublés de tourisme » visant à mieux encadrer l'action des plateformes de location touristique. Les collectivités locales ont, quant à elles, déployé de multiples initiatives, différenciées selon les territoires. Cette table ronde sera l'occasion de partager diagnostics et expériences des collectivités littorales et riveraines de grands lacs : les outils à disposition des collectivités sont-ils suffisants pour faciliter l'accès au logement des résidents permanents et des saisonniers ? Quelles évolutions porter à l'échelle nationale : renforcement des outils réglementaires à disposition des collectivités, évolution de la fiscalité locale ou nationale ? Les expériences d'autres pays peuvent-elles éclairer le débat ?

Animation par **Anne-Sophie Leclère**, déléguée générale de l'ANEL

INTERVENANTS :

Yannick Moreau, Maire des Sables d'Olonne, Président de l'Agglomération des Sables d'Olonne, Président délégué de l'ANEL

Marie-Laure Phinera-Horth, Sénatrice de la Guyane, ancienne Maire de Cayenne, Présidente déléguée de l'ANEL

Emmanuel Alzuri, Maire de Bidart, Conseiller départemental des Pyrénées Atlantiques

Jean-Charles Orsucci, Maire de Bonifacio, Vice-président de la Communauté de communes du Sud-Corse

Cyril Demolis, Maire de Sciez, Vice-président de Thonon Agglomération

Norbert Samama, Maire du Pouliguen, Vice-président de la Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique

Guillaume Hannotin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

11H30

2^{ÈME} TABLE RONDE

« TRAVAILLER SUR LE LITTORAL OU EN MER »

Les collectivités littorales constatent cette année de manière inédite, de fortes difficultés de recrutement des saisonniers, ce qui fragilise l'économie touristique. Les secteurs traditionnels que sont la pêche, la conchyliculture, l'agriculture subissent périodiquement des crises, accentuées par des causes externes telles que la hausse du prix de l'énergie, les effets du changement climatique, ou encore la dégradation de la qualité de l'eau ou de sa quantité disponible. La façade Manche Mer du Nord a été très impactée par le Brexit. Les territoires ultra-marins ont quant à eux subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire sur leurs économies, malgré les mesures de soutien exceptionnel qui ont été prises. Inversement, le déploiement de nouvelles activités maritimes, de l'éolien en mer, les grands ports et leur hinterland ainsi que le développement de la filière nautique contribuent à la création de nouveaux emplois, confirmant le potentiel d'économie bleue de la France. Cette lecture contrastée invite à s'intéresser aux évolutions qui touchent les économies littorale et maritime de nos territoires : quelles tendances, quelles perspectives ? Il s'agira de faire un état des lieux avec les élus, les représentants de l'Etat et des différentes filières économiques, des mutations et des potentiels des différents secteurs.

Animation par **Christophe Le Visage**, expert LittOcéan

INTERVENANTS :

Claire Hugues, Vice-présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, 1ère Adjointe au maire de Pornic

Camille Pelage, Vice-président du Conseil régional de Guadeloupe, Président de l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe

Benoît de Guibert, Secrétaire général adjoint de la Mer

Eric Banel, Directeur général des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

Frédéric Moncany de Saint Aignan, Président du Cluster Maritime Français

Olivier Le Nezet, Président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Serge Pallares, Vice-président de la Fédération Française des Ports de Plaisance et Président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie

Nicolas Dayot, Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

13H00
14H30

Déjeuner au Belambra

Les ateliers sont des lieux de présentations d'expériences et d'actualités des collectivités littorales ainsi que d'échanges, de discussions et d'appels à témoignages pour alimenter les débats et enrichir les propositions.

1. PORTS, NAUTISME ET PLAISANCE

Animation par **Anne-Sophie Cassan**, déléguée générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie et **Véronique Tourrel Clément**, déléguée Générale de l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco

Héritage de la mission RACINE, l'activité de plaisance et de nautisme est au cœur de l'économie et de l'image de la Région Occitanie. Lieu de nos journées, Port Camargue est le plus grand port de plaisance d'Europe. Grâce à l'expérience de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie et à la présence de la Fédération Française des Ports de Plaisance, cet atelier vise à échanger sur les enjeux de la plaisance et du nautisme pour les collectivités littorales. Quelles évolutions et opportunités, comment accompagner la modernisation et la transition écologique, énergétique et numérique des ports ? Comment évoluent les usagers et pratiques de la plaisance et du nautisme ? Il s'agira au cours de cet atelier de partager les expériences, échanger sur les évolutions ainsi que de présenter les actualités : programme d'accompagnement financier du verdissement des ports dans le cadre du Plan Reconquête Tourisme, réforme annoncée du dispositif de garantie d'usage, réglementation sur l'enlèvement d'épaves, électrification des ports et des bateaux, ports propres, etc.

INTERVENANTS :

Romain Bail, Maire de Ouistreham-Riva Bella, Vice-président de la Communauté urbaine de Caen la mer en charge des ports, du littoral et du tourisme

Lydia Meignen, Présidente du Syndicat mixte des ports de plaisance et pêche de Loire-Atlantique, Conseillère départementale de Loire-Atlantique

Serge Pallares, Vice-président de la Fédération Française des Ports de Plaisance, Président de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie

Michel Frugier, Président de France Station Nautique, Adjoint au maire d'Aix-les-Bains

Sophie Moussette, Chargée de mission Politique maritime des territoires et territoires littoraux, au Secrétariat général de la Mer

Pierre Guyard, directeur des relations institutionnelles d'ENGIE Solutions

Fabien Bourgeois, responsable du Pôle Partenariats Régionaux de la Direction régionale Occitanie à la Banque des Territoires

Anne Fontaine, directrice de projets «Port de Plaisance et Base Nautique d'avenir» au Cerema

En présence des services de la Direction générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

2. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ & RÉGULATION DES USAGES

Animation par **Yves Henocque**, expert LittOcéan

L'attractivité des littoraux se renforce, pouvant conduire localement à des situations de sur- fréquentation touristique interrogeant les voies et moyens de régulation des usages, afin de garantir la qualité des lieux et les enjeux de biodiversité constitutifs de la richesse des sites visités.

Une diversité des réponses est apportée par les collectivités : systèmes de réservation par internet, instauration de permis de visite, sensibilisation du public, valorisation d'un tourisme durable, partenariat avec l'arrière-pays pour diversifier les parcours, etc. L'espace maritime n'échappe pas à cette nécessaire régulation face aux enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité : organisation des mouillages, ancrages écologiques, création de zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), récifs artificiels... Cet atelier sera l'occasion pour les élus de témoigner des actions mises en œuvre pour permettre un bel équilibre entre développement des activités touristiques et de préservation de la biodiversité, en terre et à mer, ainsi que d'alerter sur l'invasion des littoraux antillais par les algues sargasses.

INTERVENANTS :

Hubert Dejean de la Batié, Maire de Sainte-Adresse, Vice-président de la Région Normandie, Vice-président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Président du Conseil d'administration du Conservatoire du littoral

Dominique Godefroy, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Président du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, directeur Ifremer Manche Mer du Nord

Eugène Larcher, Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, Maire de Les Anses d'Arlet, Président d'honneur d'Interco'Outre-mer et **Joseph Peraste**, Maire du Marigot, Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

Marc De Caneva, Adjoint à la maire de Cassis, délégué à l'environnement

Michel Moly, Président délégué de l'ANEL, ancien maire de Collioure, ancien vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales, ancien président du parc naturel marin du Golfe du Lion

Patrick Bazin, directeur de la gestion patrimoniale, Conservatoire du Littoral

Michel Peltier, délégué de l'Office français de la Biodiversité

3. RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Animation par **Christophe Le Visage**, expert LittOcéan

À l'annonce de fortes chaleurs et d'épisodes de sécheresse, les inquiétudes quant à la fragilité de la ressource en eau ont été fortement relayées par les médias pendant l'été. Les communes littorales sont confrontées à la fois aux impacts du changement climatique et aux pics de fréquentation estivale qui modifient les besoins en eau et en assainissement.

À la raréfaction de cette ressource vitale avec des sécheresses sans précédents, s'ajoute la remontée du biseau salé fragilisant l'alimentation en eau potable et l'irrigation des zones agricoles...La situation de la Camargue gardoise est emblématique de ces enjeux. Il s'agira dans cet atelier de partager le diagnostic et de présenter des projets vertueux portés par les collectivités littorales, en lien avec les entreprises de l'eau partenaires pour s'adapter et préserver les ressources en eau : économies d'eau, recharge artificielle de nappes, réutilisation des eaux usées traitées en vue de multiples usages.

INTERVENANTS :

Robert Crauste, Maire du Grau du Roi, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, Conseiller départemental du Gard, Secrétaire général de l'ANEL

Gwendoline Chaudoir, Maire de Portiragnes, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Vincent Sabatier, Vice-président de la Commission locale de l'eau du bassin de Thau, Adjoint au maire de Sète et Conseiller communautaire de Sète agglomération Méditerranée

Madi Madi Souf, Président de l'Association des Maires de Mayotte, Maire de Pamandzi

Michel Jammes, Maire de la commune de Sigeau, Vice-président Grand cycle de l'eau de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne et

Marie-Christine Huau, directrice de la stratégie Eau et Climat Veolia Eau

Karine Bonacina, directrice de la Délégation de Montpellier, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Pierre Pannet, directeur adjoint à la Direction des Actions Territoriales, en charge du secteur Sud-Est, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

Vincent Borel, directeur délégué du développement pour la Région Sud de SUEZ

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema

4. L'ODYSSÉE DES PLAGES

Animation par **Catherine Bersani**, administratrice de l'ANEL, ancienne Inspectrice générale de l'Équipement

En seulement deux siècles, le regard porté sur la plage et son usage ont profondément évolué en Europe et France métropolitaine, tandis que les outre-mer sont riches d'histoires et de cultures marines très diversifiées. Témoins de différentes périodes : préoccupations sanitaires, émergence de lieux de villégiature, défense et frontières en période de guerre puis avènement du tourisme avec les congés payés, les communes littorales possèdent des héritages divers. Dans une perspective historique et sociétale de cet espace changeant qu'est la plage, cet atelier permettra d'aborder les préoccupations liées aux usages actuels : gestion des activités nautiques en plein essor, sécurité de la baignade, gestion du domaine public maritime (concessions, AOT), plages sans déchets plastiques...et d'échanger sur les perspectives : quels usages en devenir, comment limiter l'érosion des plages (innovations et solutions fondées sur la nature) et en préserver la biodiversité ?

INTERVENANTS :

Gil Bernardi, Maire du Lavandou, Vice-président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, Président du Syndicat des communes du littoral varois

Hélène Larrezet, Maire de Biscarosse, Présidente de la Communauté de communes des Grands Lacs

Michel Py, Maire de Leucate, Conseiller départemental de l'Aude, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

Jean-Bernard Monier, Vice-président du Territoire de la Côte Ouest, à La Réunion

Jordan Dartier, Maire de Vias

David Rontet, chargé de mission Sport Mer Littoral à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

18H00
19H30

Assemblée générale statutaire (**réservée aux adhérents**)

À PARTIR
DE 19H30

Animations suivies d'un dîner officiel – YACHT CLUB PORT CAMARGUE

8H00

Café d'accueil des congressistes

8H30
12H30

SÉANCE PLÉNIÈRE

8H30

RESTITUTION DES 4 ATELIERS

Atelier 1 : **Michaël Quernez**, Vice-président de la Région Bretagne, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance

Atelier 2 : **Dominique Godefroy**, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Président du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, directeur Ifremer Manche Mer du Nord

Atelier 3 : **Robert Crauste**, Maire du Grau du Roi, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, Conseiller départemental du Gard, Secrétaire général de l'ANEL

Atelier 4 : **Gil Bernardi**, Maire du Lavandou, Vice-président de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, Président du Syndicat des communes du littoral varois

Allocution de Bérangère Couillard, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie.

TABLE RONDE

« UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS »

Les Journées de l'ANEL en octobre 2021 se sont traduites par l'Appel de Pornic, synthèse des travaux et propositions des élus du littoral. Un an après, il s'agira d'en dresser un bilan et de débattre de l'articulation entre les instances de gouvernance (Conseil national de la Mer et des Littoraux, Parlements de la Mer, Conférence régionale de la Mer et du Littoral, Conseils Maritimes de Façades) et de la place accordée aux collectivités littorales en leur sein pour assurer une meilleure concertation dans l'élaboration des politiques publiques au plus près de la réalité des territoires, afin d'accompagner les transitions écologiques, énergétiques, sociales et l'adaptation au changement climatique.

Animation par **Catherine Bersani**, administratrice de l'ANEL, ancienne Inspectrice générale de l'Équipement

Grand témoin : **Jean-François Rapin**, président de l'ANEL, sénateur du Pas-de-Calais, Président de la Commission des affaires européennes du Sénat, Conseiller régional des Hauts-de-France

INTERVENANTS :

Agnès Canayer, Sénateur de la Seine-Maritime, Vice-Présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, Conseiller municipal délégué de la ville du Havre, Conseiller communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Teva Rohfritsch, Sénateur de la Polynésie française

Sophie Panonacle, Députée de la Gironde, Présidente du Bureau du Conseil national de la Mer et des Littoraux

Marcellin Nadeau, Député de la Martinique, ancien maire du Prêcheur

Hubert Dejean de la Batie, Vice-président de la Région Normandie, Vice-président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Maire de Sainte-Adresse, Président du Conseil d'administration du Conservatoire du littoral

Christophe Manas, Conseiller Régional Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Yannick Moreau, Président délégué de l'ANEL, Maire des Sables d'Olonne, Président des Sables d'Olonne Agglomération

Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau, Vice-président de la Communauté de communes Médoc-Atlantique

Laurence Prouvot, Maire de Wissant, Conseillère régionale des Hauts-de-France, Vice-présidente de la communauté de communes Terre des 2 Caps

Michel-François Delannoy, Directeur du Département Appui aux Territoires de la Banque des Territoires

Allocution de Caroline Cayeux, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée des Collectivités territoriales

12H45

**Clôture des Journées nationales d'études de l'ANEL par
Jean-François Rapin, Président de l'ANEL**

13H00

Déjeuner au Belambra

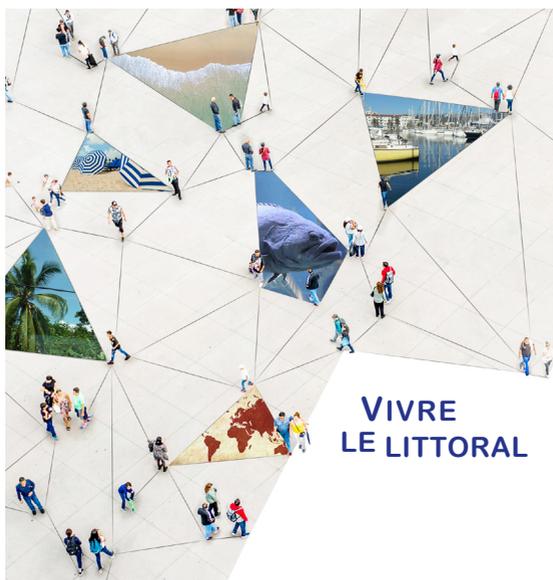
14H45

18H00

Visite du phare de l'Espiguette et des Salins d'Aigues-Mortes

NOTES





**VIVRE
LE LITTORAL**

Nos partenaires



22, Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

Tel. 01 44 11 11 70

anel-secretariat@anel.asso.fr

www.anel.asso.fr